



N° 2018/02/01

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 20 février 2018, 18 heures**

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** **Mesdames** ANGELI Laurette, DECISIER Geneviève, FOUANT Maryse, LAURENT Stéphanie **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean Pierre, NOGUIER André, FAIDHERBE Lucas, GERVASONI Gérald, BURTET Jean Luc, CORBIN Joël, JEAN Lionel, CHANAL Pierre, CERRET Michel, LAURITA David, VALGALIER Régis, CASTANON Philippe, MARTIN Laurent, DAUTHEVILLE Jacques

**Membres absents excusés :** **Madame** ARBUS Francine, BOUVOT Jacqueline, RUBIO Cendrine, LECLERE Carole, PRATLONG Nicole **et Messieurs :** COMPAN Pierre, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, ROUDIL Joël, GARCIA Diego, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, LEPROVOST Richard, CAZALET Eric, CLAUZEL Philippe, CATHALA Serge.

**Membres absents :** **Messieurs** CAUSSE Jean Louis

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur ROUDIL Joël

**Procuration :** Monsieur ISSERT donne procuration à Monsieur CHANAL  
Monsieur CATHALA Serge donne procuration à Madame LAURENT Stéphanie

**Membres ayant participé au vote : 21**

**Date de convocation :** 12 février 2018

**Date d'affichage :** 12 février 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT, le mardi 20 février, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Débat d'Orientations Budgétaires

Le Président expose à l'assemblée délibérante l'article 3212-1 du code des collectivités territoriales relatif au débat sur les orientations générales du budget à proposer à l'assemblée dans un délai de deux mois précédant le vote de celui-ci.

N° 2018/02/01

La réunion de ce jour est une discussion sur la base d'informations, les plus complètes possibles à propos des enveloppes et des limites du futur Budget Primitif.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents, prend acte que le Débat d'Orientations Budgétaires a bien eu lieu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 21 février 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....~~22 FEV. 2018~~ et de la publication le .....~~22 FEV. 2018~~.....



Le Président,

Gérald GERVASONI